

Facturation – programme de maîtrise

Les frais de scolarité pour les programmes de maîtrise sont calculés différemment que pour le baccalauréat. Pour la maîtrise, tu ne paies pas par cours ou par crédit, tu paies plutôt un montant fixe chaque session sur quatre ans, et ce, peu importe le nombre de cours que tu suis ou le nombre de crédits que tu essayes d'obtenir.

Le montant fixe à payer chaque session correspond aux frais de scolarité totaux du programme, répartis de façon égale sur quatre ans, soit huit sessions. Tu auras donc une facture pour la session d'automne et une pour celle d'hiver pendant quatre ans, que tu suives des cours ou non, et ce, même si tu complètes ton programme plus rapidement que prévu.

Des frais accessoires s'ajoutent aussi annuellement à ce montant forfaitaire (frais afférents, frais d'inscription et services étudiants, fonds de bourse AEUSB et cotisation AEUSB).

Les factures sont émises en septembre et en janvier, et doivent être payées au **début du mois d'octobre** et au **début du mois de février** pendant ces quatre années. Tu dois t'inscrire au programme tous les ans **pour conserver ton statut étudiant et recevoir ta facture**.

Si tu n'as pas terminé ton programme à l'intérieur du délai de quatre ans, tu devras payer des frais de prolongation en plus des frais accessoires annuels pour chaque session, y compris une session d'été. Tu as un délai maximum de six ans pour terminer ton programme.

Si tu commences ton programme à la session d'été, tu devras payer une partie du montant forfaitaire de ta première année dès ton inscription. Ce montant sera déduit de tes deux factures régulières de la première année. Tu retrouveras le montant forfaitaire régulier sur les factures de l'année suivante.

Tes factures ne te seront pas envoyées par la poste ou par courriel. Elles seront accessibles uniquement depuis le portail étudiant. C'est à toi qu'il revient de vérifier que tu les as bien reçues et de les payer avant les dates limites.

Pour accéder à ta facture en ligne : <https://ustboniface.ca/monusb>